



AVIS sur la situation alimentaire et nutritionnelle pendant la période de soudure (juin – août) et les perspectives de la campagne agro-pastorale 2019-2020 au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du **DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)**

« Une insécurité alimentaire et nutritionnelle exacerbée par la persistance de la crise sécuritaire et des conflits intercommunautaires au Nord et dans la région du Lac au Tchad, à l'Est et l'Ouest du Niger, au Nord et à l'Est du Burkina Faso, au Nord et au Centre et du Mali »

Organisée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel avec l'appui de ses partenaires, la réunion du PREGEC de juin, a lancé la campagne agro-pastorale 2019-2020. Elle a également examiné les prévisions des caractéristiques agro-hydro-climatiques de la saison des pluies et préparé le suivi de son déroulement »

Les participants à la réunion restreinte du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue les 27 et 28 juin 2019 à Bamako au Mali, dans la salle de conférence de l'hôtel Radisson Blu, ont fait les constats suivants :

- 1.** A la faveur de la bonne production agricole de la campagne 2018/2019 ainsi que de la disponibilité des produits alimentaires sur les marchés, les prix des denrées sont globalement stables à l'entrée de la période de soudure avec une tendance à la baisse par rapport à la moyenne quinquennale dans les pays du bassin Est et du bassin Centre. Toutefois les marchés demeurent fortement perturbés dans les zones touchées par l'insécurité civile et les mesures de restriction prises. De même, dans la plupart des pays du bassin Ouest, notamment ceux touchés par l'inflation comme au Libéria ou en Sierra Léone, les prix des denrées de base sont en forte hausse comparativement à la moyenne quinquennale. Cette situation affecte négativement les moyens d'existence et l'accès des ménages pauvres aux aliments de base. Quant aux produits de rente et du bétail, les prix sont globalement stables comparativement à ceux de l'année dernière. Cela favorise l'amélioration du pouvoir d'achat des producteurs et des pasteurs.
- 2.** La situation alimentaire et nutritionnelle reste encore très préoccupante dans les zones affectées par les conflits au Nord et dans la région du Lac au Tchad, à l'Est et l'Ouest du Niger, au Nord et à l'Est du Burkina Faso, au Nord et au Centre et du Mali. La mise à jour de l'analyse du Cadre Harmonisé dans les trois Etats du Nord-Est du Nigéria (Adamawa, Borno et Yobé) confirme la persistance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans ces trois Etats totalisant ensemble 2,9 millions de personnes en phase de crise à urgence alimentaire et nutritionnelle.
- 3.** La situation nutritionnelle reste préoccupante en Afrique de l'Ouest, bien que les tendances des admissions soient stables par rapport aux années précédentes. Dans les zones de conflits du Bassin du Lac Tchad, du Burkina Faso, du Mali et du Niger, où les conditions d'accès aux services sociaux de base (eau, assainissement, éducation et santé) sont très réduites, plus de 2 millions d'enfants sont à risque de Malnutrition Aigüe. Les enquêtes nutritionnelles planifiées dans les 3 prochains mois dans les pays du Sahel permettront d'actualiser les prévalences de malnutrition par pays.
- 4.** Face à la détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle, les États avec l'appui de leurs partenaires continuent de mettre en œuvre des plans de réponse en matière d'assistance alimentaire, de protection des moyens d'existence et de lutte contre la malnutrition. Toutefois, les ressources demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins, une situation aggravée par la recrudescence des conflits limitant la mise en œuvre de l'assistance alimentaire et nutritionnelle sur le terrain.

5. La campagne agropastorale 2019-2020 est marquée par un démarrage précoce des semis et aussi par des pluies diluviennes ayant occasionné des inondations. D'importants dégâts sur des biens ainsi que des pertes en vies humaines ont été enregistrés notamment au Mali (15) et au Niger (45). En perspectives, la saison pluvieuse pourrait connaître des séquences sèches relativement longues dans la majeure partie de la bande exceptée dans la façade ouest de l'atlantique allant de la Mauritanie au Libéria. Par ailleurs, les déplacements de populations enregistrés en raison de la dégradation de la situation sécuritaire pourraient occasionner une baisse des emblavures dans les zones de conflits.

6. Sur le plan phytosanitaire, la situation acridienne est relativement calme, mais la reproduction à petite échelle (plus tôt que normale au Niger, au Tchad, en Mauritanie et au Mali) pourrait entraîner une légère augmentation des effectifs acridiens dans les prochains mois. En plus, l'Est du Tchad pourrait recevoir des essaims en provenance de la péninsule arabique. Par ailleurs, la présence de la chenille légionnaire demeure toujours une menace pour la production de maïs dans l'ensemble des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

7. Sur le plan pastoral, les restrictions de mobilité occasionnent de fortes concentrations d'animaux anormalement élevées. Ce qui accentue la pression sur les ressources partagées et leur dégradation. En ce début de campagne, le développement du tapis herbacé est encore faible, mais pourrait s'améliorer au fur et à mesure de l'installation de la saison pluvieuse.

8. S'agissant de la révision des concertations techniques du dispositif PREGEC, les participants ont relevé que les résultats de l'étude sur la restructuration des préceptes du PREGEC réalisée en 2014 avec l'appui de la FAO, pourrait constituer de base pour les réflexions qui doivent se poursuivre au cours de la réunion de septembre 2019.

Au vu des constats énumérés ci-dessus, la réunion fait les

recommandations suivantes :

A l'endroit des Etats :

- Prendre les dispositions nécessaires pour faciliter l'accès aux zones de conflits ;
- Accélérer la mise en œuvre des plans nationaux de réponses pour sauver les vies humaines et protéger leurs moyens d'existence ;
- Poursuivre la coordination de réponses nutritionnelles multisectorielles alliant les aspects de prévention et de traitement auprès des populations à risque et soutenir les systèmes alimentaires favorables aux enfants en bas âge.

- Renforcer les mécanismes et dispositifs de veille informationnelle sur le déroulement de la campagne et les marchés notamment les épisodes secs, les inondations et les ennemies des cultures dont la chenille légionnaire.

A l'endroit du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA :

- Poursuivre les consultations techniques en vue de la mise en œuvre rapide des actions conjointes et coordonnées en appui aux pays dans le cadre de la lutte contre la chenille légionnaire ;
- Accélérer la mise en œuvre de la recommandation de la réunion RPCA d'Avril 2019 à Bruxelles relative à l'organisation urgente sous l'égide des trois OIG (CEDEAO, UEMOA et CILSS), d'une consultation avec les pays (y compris les gouvernements centraux et locaux, la société civile, les autorités coutumières et religieuses, etc.) concernés par la spirale transfrontalière de conflits intercommunautaires en vue de rechercher des solutions inclusives et durables ;
- Poursuivre les réflexions sur la révision des concertations techniques du dispositif PREGEC dont les propositions seront intégrées dans le processus global de réforme du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires.

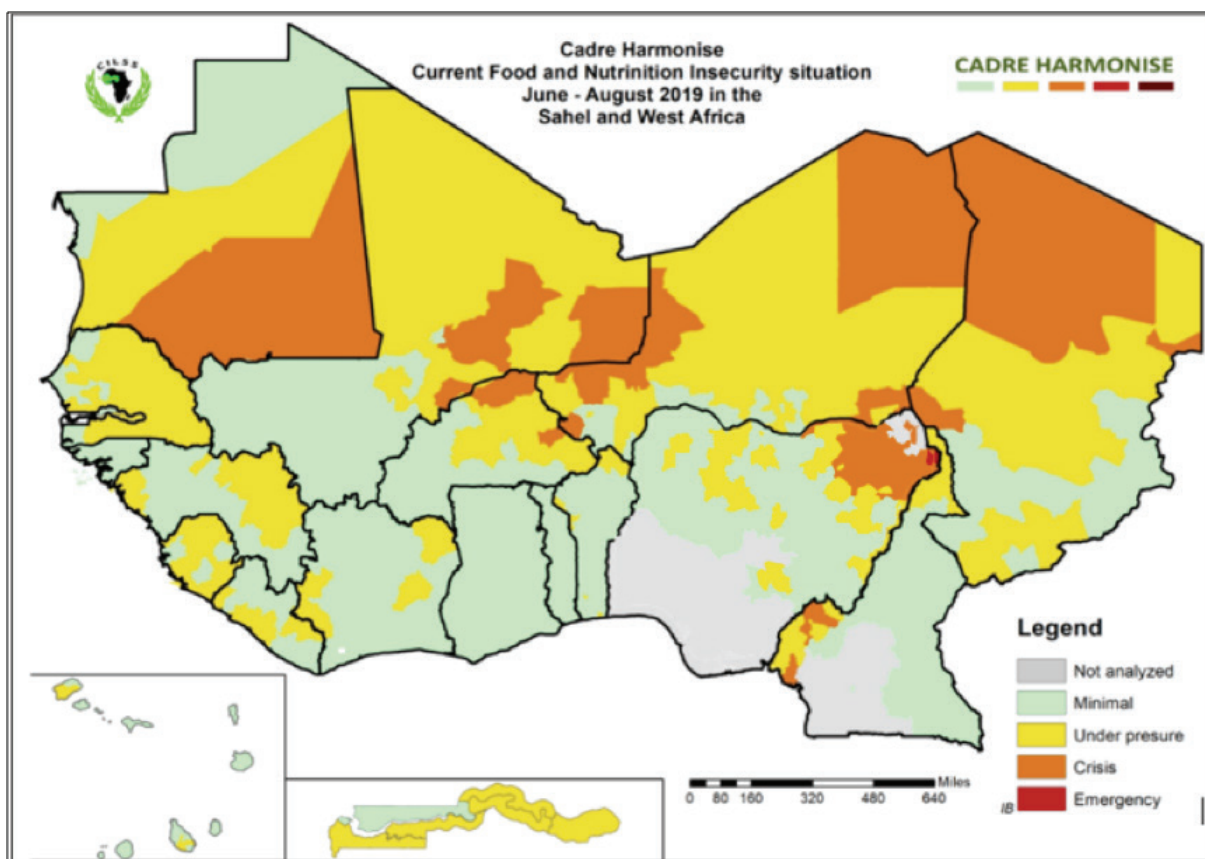
A l'endroit des Partenaires :

- Soutenir les efforts des Etats dans la mise en œuvre rapide des réponses en faveur des populations vulnérables notamment dans les zones de conflits ;
- Accompagner les pays dans le renforcement des capacités de leurs systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Fait à Bamako, le 28 juin 2019

La réunion





Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
<p>Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapable de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; ou marginalement capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l' inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émiation, et le TBM sont requises pour classifier en famine).</p>

